

RETRAITES

Les lobbies à l'assaut du premier pilier

L'avenir de nos systèmes de retraite est l'un des principaux enjeux politico-socio-économiques de ce début de 3^e millénaire. Vieillessement de la génération du baby-boom + dénatalité = catastrophe annoncée ? L'après-carrière professionnelle et son financement sont en tout cas un sujet emblématique de l'opposition idéologique entre la solidarité organisée par l'Etat et financée par la collectivité et le « chacun pour soi » où chacun, s'il le peut, amasse pour lui-même.

Cette analyse cherche à mettre en évidence les forces – discrètes - à l'œuvre derrière les discours dominants sur les retraites et, plus largement, sur toutes les conquêtes sociales car c'est en les connaissant bien qu'il sera possible d'accroître le pouvoir de négociation des citoyens par rapport aux élites économiques.

La présente affaire des « retraites » se prête (...) à illustrer ce propre des grands conflits sociaux qui est de porter au jour des mécontentements bien au-delà de l'objet circonscrit de la « réforme » en débat. Seul l'élargissement de perspective (...) peut en livrer le sens, celui-là même que les gouvernants se refusent obstinément à voir, bien aidés il est vrai par la cohorte des experts amicaux, eux aussi adeptes de la « réduction technocratique » et surpris de ne rien comprendre à ce qui se passe sous leurs yeux. Si cependant, et pour le malheur de tous ces mal-comprenants, la question des retraites offre une caractéristique singulière, c'est bien celle de faire passer avec une parfaite continuité des questions les plus techniques de la plomberie financière des pensions aux questions les plus politiques des formes mêmes de notre vie sociale.

Frédéric Lordon¹

AU CŒUR DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE

La plupart de nos politiques se jouent au niveau européen ; il en est de même des retraites. Les entités actives en matière de lobbying auprès des instances européennes peuvent agir de manière ouverte, en proposant des lignes d'action, des recommandations. Elles peuvent aussi œuvrer de façon beaucoup plus informelle, par les rencontres discrètes, la présence et l'influence au sein de comités d'experts qui ont l'oreille de la Commission, voire dont la création est encouragée par cette dernière. Ici, on est souvent loin des pratiques démocratiques, de la transparence, de l'identification des vrais décideurs. « On » peut aussi inciter la Commission à poursuivre un État pour les mesures qu'il prend (ou au

¹ Frédéric Lordon, Le point fusion des retraites.
<http://blog.mondediplo.net/2010-10-23-Le-point-de-fusion-des-retraites>

contraire décourager certaines mesures), proposer des études, des statistiques, voire des textes à voter...

Il existe peu de preuves de cette activité informelle. Mais elle est ouvertement revendiquée sur les sites web des agences privées qui se penchent sur la question... « au point peut-être de conduire à des exagérations sur son efficacité »².

Au niveau des instances européennes, une myriade d'organismes sont actifs en matière de lobbying sur la question des retraites : le Comité européen des assurances (CEA), l'Association européenne des régimes de retraite complémentaires (European federation of retirement provision, EFRP) ; la Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement (FEFSI)...

Le CEA encourage les instances européennes à regarder les retraites (mais aussi la santé, notamment) sous l'angle du marché. Les compagnies d'assurance ont un intérêt évident à ce qu'il en soit ainsi : elles pourront vendre davantage. Leur objectif n'est évidemment pas la pension de retraite comme telle, ni la santé, mais l'accroissement de leurs parts de marché et de leurs bénéficiaires. « Une certaine communion idéologique en faveur d'une forte libéralisation existe entre le CEA et les fonctionnaires de la Commission, et notamment ceux de la direction générale chargée du Marché intérieur »³.

LE POIDS DES LOBBIES

Dans une des rares études⁴ sur le lien entre les retraites et les intérêts des classes dominantes, l'auteur, Antoine Math, distingue trois catégories d'acteurs de poids. Nous

² Antoine MATH, Défense des intérêts patronaux au niveau européen : le cas des retraites. Chronique Internationale de l'IRES n° 72 – septembre 2001, p.4

³ Id., p.3

⁴ Ibidem

décrivons uniquement ici l'action des deux premières entités :

- les représentants officiels des intérêts des entreprises (nous verrons l'UNICE et Business Europe en particulier)
- une catégorie d'acteurs moins visible mais capable d'orienter les politiques au niveau européen, proches de l'European Roundtable of Industrialists (ERT)
- les agences spécialisées de lobbying travaillant pour les acteurs concernés plus ou moins directement par les législations.

✓ **L'union des confédérations industrielles et patronales européennes (UNICE)**

L'UNICE ne se positionne pas comme une entité préoccupée par les orientations générales de la politique européenne. Elle s'occupe des détails des rapports et des textes légaux pour influencer les décideurs : *« bien sûr, le mot lobby n'est pas utilisé mais c'est pourtant bien ce dont il s'agit (...), on peut voir l'UNICE comme une usine à documents et mon travail ici, au service communication, est de les vendre aux décideurs »*⁵.

Les 40 à 50 personnes employées par l'UNICE à Bruxelles comptent évidemment sur l'appui de centaines d'autres, issues des fédérations, lorsqu'il s'agit d'élaborer des études ou de faire pression sur les représentants politiques. C'est le propre du travail en réseau. Cela permet notamment à l'UNICE de dicter l'agenda général : elle sait ce qui se trame à la Commission, ce qui se discute au Parlement, ce que fait le Conseil⁶.

⁵ Corporate Europe Observatory, *Europe Inc. Comment les multinationales détruisent l'Europe et l'économie mondiale*, Ed. Agone, 2005, p. 91.

⁶ Sur ces différentes institutions, voir annexe 1.

L'UNICE revendique le droit de parler au nom de 20 millions d'entreprises européennes. Dans les faits, ce sont évidemment les plus grosses entreprises qui déterminent l'agenda de ce groupe de pression.

Elle travaille main dans la main avec la Commission pour mettre en place un cadre juridique qui favorise les dispositifs de retraite par capitalisation proposés par le marché. En toute logique, elle a accueilli favorablement la publication du Livre vert de la Commission sur les retraites complémentaires dans le marché unique. Elle réagit aussi régulièrement aux textes de la Commission ou du Conseil. Par exemple, elle affirme : *« il ne sera pas possible d'assurer un revenu de remplacement convenable à tous les retraités sans s'attaquer à cette question fondamentale [celle des retraites] »*⁷.

✓ **Business Europe**

Un autre lieu de discussion (ou organe de pression sur les instances européennes) en matière de retraites est Business Europe. C'est « une association patronale européenne qui défend les intérêts des entreprises privées. Elle est l'un des trois partenaires sociaux européens reconnus par la Commission européenne pour participer au dialogue social européen. Elle représente les employeurs du secteur privé (...). Business Europe a été fondée en 1958. Elle regroupe 41 organisations nationales d'entreprises de 35 pays d'Europe. (...) Business Europe joue notamment un rôle de premier plan dans la mise en avant de politiques d'austérité au niveau européen. En 2010, Business Europe a également reçu le titre de « Worst Climate Lobbying » (Pire lobbying sur le climat) à

⁷ Antoine MATH, Défense des intérêts patronaux au niveau européen : le cas des retraites. *Chronique Internationale de l'IRES* n° 72 – septembre 2001. p.3

l'occasion de la remise des *Worst EU Lobbying Awards* »⁸.

Business Europe est intervenu directement dans l'élaboration des textes européens. Par exemple⁹, dans le *Pacte pour l'Euro* de mars 2011, pour interdire les déficits nationaux, affaiblir les négociations collectives sur les salaires, limiter l'indexation des salaires, promouvoir une taxation injuste (sur la consommation plutôt que sur les revenus) et, évidemment... augmenter l'âge d'accès à la retraite (vu l'allongement de la durée de vie, argumente-t-elle).

On le voit, la question de la pension n'est qu'un des pans d'une attaque générale contre les conquêtes sociales des travailleurs européens, alors même que la part qui revient au capital dans la production de richesses ne fait qu'augmenter¹⁰. Business Europe est un acteur de premier plan dans ce mouvement¹¹.

✓ **La table ronde des industriels européens (European Roundtable - ERT)**

Cet organe de l'oligarchie européenne s'attache à promouvoir la vision des multinationales au niveau européen, en faisant en sorte que les législations suivent ses « recommandations ». Elle agit moins sur

⁸ <http://fr.wikipedia.org/wiki/BusinessEurope> et <http://www.alter-eu.org/fr>

⁹ <http://corporateeurope.org/lobbycracy/2011/03/business-against-europe-businesseurope-celebrates-social-onslaught-europe>

¹⁰ [Le paradoxe de la part salariale, Frédéric Lordon, 2009 :](http://blog.mondediplo.net/2009-02-25-Le-paradoxe-de-la-part-salariale) <http://blog.mondediplo.net/2009-02-25-Le-paradoxe-de-la-part-salariale>

¹¹ http://corporateeurope.org/eu-crisis/2013/03/businesseurope-and-economic-governance#footnote9_tXH9fp7

le terrain des textes de lois que sur celui de la vision et dans des matières aussi diverses que la politique monétaire, sociale, l'environnement, la sécurité...

Par des contacts directs ou des rapports envoyés avant chaque sommet européen, l'ERT promeut sa manière de voir le monde : déréguler, sans barrières (et surtout pas sociales ou environnementales), sans participation des citoyens aux mécanismes de décision...

L'ERT a mis en place un groupe de travail sur les retraites, en lien avec un *think tank* néolibéral, la Fondation Rodolfo De Benedetti¹². Elle a présenté un rapport (« Les pensions en Europe, un appel à la réforme ») très entendu au niveau de la Commission européenne. Dans l'optique de l'ERT, - compétitivité et *benchmarking* -, les systèmes publics de retraite font obstacle à la compétitivité européenne.

Partant de perspectives démographiques catastrophistes, le rapport demande de sévères réformes dans le sens de la privatisation des systèmes d'assurances sociales en matière de pensions de retraites et dans le relèvement de l'âge d'accès à cette retraite. Il s'agit évidemment pour l'ERT d'encourager les citoyens à prendre des épargnes-pensions pour diminuer le « poids » des pensions sur le budget de l'État... en étendant les avantages fiscaux à ces matières. Il s'agit bien ici d'utiliser les fonds publics (les avantages fiscaux) au profit des entreprises et, en fin de compte, des actionnaires, qui font la plupart du temps partie de la population la plus aisée.

¹² « La Fondation qui organise des conférences et édite des publications à destination des décideurs politiques s'est associé le concours de nombreux chercheurs et universitaires ; ses travaux se présentent comme des recherches indépendantes et viennent apporter une légitimité scientifique à des préconisations politiques. Ils font l'objet d'une large diffusion, en particulier dans la presse proche des milieux d'affaires (Financial Times, The Economist, Les Echos, Il Sole, 24 ore, etc.) ». In A. Math, p. 4.

LES FONDS DE PENSION ET LA RETRAITE PAR CAPITALISATION

La clientèle visée par le système de capitalisation, c'est en premier lieu (en nombre) la population qui n'a pas eu accès à la retraite par répartition, les indépendants. Ensuite viennent les couches les plus aisées de la population et les salariés d'entreprises, plutôt importantes, ayant signé des accords pour des plans d'épargne-entreprise dans lesquels les salariés ont placé – parfois sans avoir le choix - une partie de leur salaire. En Belgique, il faut avoir constitué près de 200 000 € de capital à 65 ans pour assurer le versement d'une rente mensuelle de 1000€. Avec l'inflation, on ne peut pas dire que ce soit très rentable¹³. Et ce n'est de toute façon pas accessible aux faibles revenus.

Le système de retraite par capitalisation constitue la principale forme de pension de retraite dans de nombreux pays, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Les fonds de pension qui gèrent cette épargne, en plus de prélever des frais de gestion colossaux, investissent sans égard pour la dimension éthique des activités qu'ils financent.

Les retraités qui ont une telle pension sont parfois mis dans des situations difficiles, au gré des crises économiques (on se souvient de ces retraités anglais ayant émigré en France puis, ruinés, retournant vivre en Angleterre chez leurs enfants). D'autres crises peuvent aussi mettre à mal leurs revenus : « les pressions faites par l'administration Obama sur BP afin que cette société ouvre un fonds de 20 milliards de dollars pour financer les dommages et intérêts liés à la catastrophe de sa plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique, avaient donné lieu à des échanges diplomatiques vifs entre les deux pays. Car pour beaucoup de

¹³ La Libre Belgique, 01 avril 2010, Auteur inconnu. Pour une pension légale 2.0.
<http://www.lalibre.be/debats/opinions/pour-une-pension-legale-2-0-51b8ba18e4b0de6db9bae7b2>

retraités britanniques, cela faisait peser une menace sur le niveau de leurs retraites, dont une partie est liée au rendement des fonds placés en actions, dont celles de BP »¹⁴.

La taxe sur les transactions financières (TTF) mise en place au niveau européen n'est pas étrangère à la question des pensions puisque les fonds de pension sont également visés. « La mise en cause de la TTF n'est que le dernier épisode d'une lutte entre la démocratie et l'industrie financière, à laquelle nous assistons au sein des parlements européens et américains depuis le début de la crise financière »¹⁵.

Concrètement, d'après les assureurs (la FFSA, la Fédération française de sociétés d'assurances, en l'occurrence), ce sont plusieurs centaines de millions d'euros qui seront ponctionnés sur les rendements servis aux assurés. Il semble clair que les assureurs vont reporter ces coûts additionnels sur les assurés avant de le faire sur les actionnaires. Les pensionnés seront touchés différemment en fonction des pays : en France, les actifs accumulés dans les fonds de pension représentent moins de 5 % du PIB, alors qu'ils sont de 135 % du PIB aux Pays-Bas ! Certains fonds de pension, à la gestion dite "active", qui imposent des frais de gestion de près de 15 % de l'épargne déposée, seront durement touchés par cette taxe. Mais cette taxe sera presque indolore pour ceux qui spéculent le moins et miseront sur des actifs dans une perspective de long terme¹⁶.

Les fonds de pension se divisent donc en plusieurs catégories : dans certains cas, ils

¹⁴ <http://www.lobbycratie.fr/wp-content/plugins/as-pdf/generate.php?post=1233>

¹⁵ Jean-Paul Besset et Philippe Lamberts, Taxe sur les transactions financières: attention, lobbies! 11 juin 2013. Sur <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/110613/taxe-sur-les-transactions-financieres-attention-lobbies>

¹⁶

http://www.lemonde.fr/economie/visuel/2013/07/18/comment-les-lobbies-detricotent-la-taxe-sur-les-transactions-financieres_3449160_3234.html

exposent les salariés au risque des marchés mais se protègent eux-mêmes de ces risques. Il n'empêche qu'ils réclament des exonérations fiscales, donc une diminution des recettes de l'Etat... « Aux dépens de la sécurité sociale, les sociétés préfèrent cotiser pour leurs salariés que pour le système général : on bascule de la solidarité nationale et intergénérationnelle à la solidarité d'entreprise »¹⁷. Un jeu de dupe que l'on retrouve dans un grand nombre de normes européennes.

Suite à la crise de 2008 et aux *performances négatives* de certains fonds de pension, « certains États d'Europe centrale et orientale envisageaient de revenir à des systèmes par répartition centralisés. Le rapport « Le Point sur le marché des pensions » de décembre 2008 de l'OCDE tançait les contrevenants à la bonne doctrine : *“de telles décisions prises dans la précipitation ne font que renforcer le sentiment de panique et ne rendent pas justice à l'intérêt que présentent les systèmes de pensions privées sur la durée d'une vie pour les participants.”* L'interprétation de l'organisation : ceux qui ont subi le revers de la crise ont eu le tort de vendre trop tôt. S'ils avaient conservé leurs actifs, ils auraient pu profiter du rebond »¹⁸. Pourtant, le Portugal, l'Argentine, la Hongrie ont déjà pris des mesures allant dans le sens d'un retour vers un système par répartition¹⁹.

L'Allemagne a posé un autre choix pour conserver la compétitivité de son industrie : le

gouvernement a préféré ne pas augmenter le taux de cotisation au delà de 22% et substituer une part du régime de répartition par un encouragement à la capitalisation.

Pour la FFSA, dont les membres sont généralement actifs au niveau de la retraite par capitalisation et des fonds de pension, le discours est simple²⁰ : il ne faut pas faire peser la charge des pensions sur les générations à venir, il faut encourager l'épargne retraite individuelle ou dans le cadre de l'entreprise. Une autre raison avancée, qui plaît aux décideurs, est que cette épargne alimente la croissance économique par une augmentation de l'investissement financier. Par conséquent, raboter les exonérations fiscales aurait un impact sur le financement des entreprises, donc sur l'emploi et sur la dette souveraine (une partie est placée en obligations d'État).

La FFSA est présente au sein de groupes d'étude parlementaires. Par conséquent, les élus rencontrent les professionnels pour écouter et discuter de leurs souhaits. Cela n'est évidemment pas problématique. Ce qui l'est davantage, c'est que les citoyens n'aient pas accès à l'information sur ces activités, leur nature, les personnes rencontrées...

D'AUTRES MANIÈRES DE PESER SUR LES DÉCISIONS

✓ Le discours des entreprises. L'exemple de Merrill Lynch & Co

Exemple typique d'entrepreneur idéologique tenant de la mondialisation néolibérale, Merrill Lynch & Co, notamment agence de cotation, a aussi publié un rapport sur la réforme des retraites en Europe sur ce que sont censés être les bons choix politiques en la matière : réduire le montant des pensions, relever l'âge de la retraite, augmenter le taux

¹⁷ Owni.fr, Le 31 octobre 2010, [Sylvain Lapoix et Ophelia Noor](http://owni.fr/2010/10/31/les-nouveaux-fonds-de-pension-la-face-cachee-de-la-reforme-des-retraites-capitalisation-woerth-lobbies-senat-epargne/), Les nouveaux fonds de pension, la face cachée de la réforme des retraites. <http://owni.fr/2010/10/31/les-nouveaux-fonds-de-pension-la-face-cachee-de-la-reforme-des-retraites-capitalisation-woerth-lobbies-senat-epargne/>

¹⁸ Owni.fr, 26 octobre 2010 [Sylvain Lapoix et Ophelia Noor](http://owni.fr/2010/10/26/les-institutions-internationales-au-secours-de-la-retraite-par-capitalisation/), Les institutions internationales au secours de la retraite par capitalisation. <http://owni.fr/2010/10/26/les-institutions-internationales-au-secours-de-la-retraite-par-capitalisation/>

¹⁹ Jean Hindriks, 28 octobre 2013, La promesse des pensions et les dangers des discours alarmistes. http://www.itinerainstitute.org/upl/1/fr/doc/20130415_pensions%20le%20danger_JH_FR.pdf

²⁰ <http://www.lobbycratie.fr/wp-content/plugins/as-pdf/generate.php?post=1233>

d'emploi des seniors, réduire la dette publique et, évidemment, promouvoir la retraite par capitalisation... dont elle a fortement bénéficié au Chili, suite aux réformes promues par les *Chicago boys*²¹ sous le gouvernement de Pinochet. C'est presque amusant de voir comment on en revient toujours aux mêmes idées (la dérégulation sauvage), aux mêmes personnes (Milton Friedman), aux mêmes modalités de mise en place (hors du cadre démocratique)...

✓ Le discours dominant les médias

« Si rien n'est fait, le financement de nos pensions deviendra rapidement insoutenable. Favoriser le développement de pensions complémentaires n'est donc pas un luxe, mais une nécessité »²².

Remplacer « le développement de pensions complémentaires » par « la solidarité » et la perspective est tout autre ! Continuons :

« Si rien n'est fait, le financement de nos pensions légales (premier pilier) deviendra rapidement insoutenable, essentiellement parce que les conditions nécessaires à cet équilibre entre recettes et dépenses ne sont plus présentes : de moins en moins d'actifs pour financer de plus en plus de pensionnés, des pensions versées de plus en plus longtemps, suite à l'allongement de la durée de la vie humaine et, facteur aggravant dans le cas de la Belgique, un dispositif ayant favorisé les départs anticipés à la retraite ».

Cette opinion, étrangement non signée, publiée avec l'en-tête *Opinions* sur le site d'un grand quotidien francophone, reflète bien l'emprise idéologique d'un certain modèle économique imposé d'en haut et presque devenu le sens commun.

²¹ Voir annexe 2

²² La Libre Belgique, 1er avril 2010, Auteur inconnu. Pour une pension légale 2.0.
<http://www.lalibre.be/debats/opinions/pour-une-pension-legale-2-0-51b8ba18e4b0de6db9bae7b2>

Si nous posons le même constat de base - le déséquilibre entre recettes et dépenses -, nous divergeons sur les conditions d'émergence de ce constat : depuis 30 ans, la part de la richesse créée qui revient au salarié n'a cessé de diminuer au profit des détenteurs de capital (actionnaires).

Une analyse très intéressante de Acrimed, l'observatoire français des médias, sur la base des unes des journaux français, montre combien unanime est la réaction de ces derniers : « Dès l'annonce, le 26 août 2013, du plan gouvernemental de réforme des retraites, l'ensemble des éditorialistes, des chroniqueurs et des rédacteurs spécialisés se sont levés comme un seul homme pour dénoncer la modestie de la réforme et des mesures trop peu « ambitieuses » à leur goût. (...) Une fois de plus, les grands médias ont basé leur commentaire de la réforme gouvernementale sur le postulat selon lequel les retraites devaient être drastiquement harmonisées par le bas, sans jamais évoquer, ne serait-ce que pour les écarter, des mesures alternatives qui aborderaient la question sous l'angle des arbitrages macro-économiques, du partage de la richesse nationale, de la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle²³ ».

Bien sûr, dans les médias dominants, d'autres voix se font aussi entendre, qui préfèrent voir « plutôt renforcer la fiscalité que raboter les pensions »²⁴, mais elles restent largement minoritaires.

²³ Blaise Magnin, 5 septembre 2013, Déception unanime de l'éditocratie face à la nouvelle réforme des retraites.
<http://www.acrimed.org/article4129.html>.

Voir aussi : Carole Belmont, 17 novembre 2010, Confusion au *Monde* sur les retraites.
<http://www.acrimed.org/article3484.html>

²⁴ Sylvain Gouz, 18 mars 2013, Retraites : plutôt renforcer la fiscalité que raboter les pensions
<http://blogs.rue89.com/sylvain-gouz/2013/03/18/retraites-plutot-renforcer-la-fiscalite-que-raboter-les-pensions-229887>

✓ **Les think tanks (« laboratoire d'idées »)**

Itinera Institute est un *think tank* belge, actif auprès des instances belges et de l'UE, qui propose des pistes de solutions apparemment assez mesurées. Mais ici non plus, on ne sort pas du cadre. Dans l'éventail des intervenants sur le débat des retraites, Itinera se présente comme une voie médiane, avec un discours qui *pass*e bien : « l'actuel système des pensions, on le voit, va au-delà de lui-même. Il cimenter une civilisation »²⁵. Néanmoins, les solutions proposées ne remettent pas en cause les racines du mal : la répartition toujours plus inégale des richesses... « Mais on peut aussi se demander à qui profite ce discours alarmiste sur la pension complémentaire parfois comparée à une pension *casino*. (...) Après les discours alarmistes, l'heure est donc au pragmatisme et à l'action (...) C'est dans cet esprit que la commission de réforme des pensions travaille (...) »²⁶.

On peut également noter que, parmi les membres de ce *think tank*, on retrouve des experts, consacrés comme tels, omniprésents dans les médias, comme Bruno Colmant ou Etienne de Callatay. On ne peut s'empêcher d'établir un lien avec l'excellent film-documentaire « Les nouveaux chiens de garde ».

Dans l'éventail des « alternatives » au système par répartition, en Belgique, on trouve également Belsif, plaidant pour une épargne-pension éthique²⁷. Les organisations suivantes en sont membres : BNP Paribas Investment Partners, Dexia, Ernst & Young, KBC, Petercam...

²⁵ <http://www.lalibre.be/debats/opinions/les-pensions-notre-probleme-a-tous-51b8d309e4b0de6db9c13afd>

²⁶ Jean Hindriks, 28 octobre 2013, La promesse des pensions et les dangers des discours alarmistes. http://www.itinerainstitute.org/upl/1/fr/doc/20130415_pensions%20le%20dangereux_JH_FR.pdf

²⁷ <http://www.lalibre.be/debats/opinions/l-epargne-pension-ethique-51b8924ee4b0de6db9af6205>

En France, on trouve notamment l'Institut Montaigne, une autre *think tank* favorable à la retraite par capitalisation. Un exemple de discours : « *comme la plupart de ces politiques publiques ont été progressivement dévoyées, et captées par ceux qui en bénéficient* [c'est-à-dire, les fonctionnaires en premier lieu et ceux qui bénéficient du système de retraites par répartition - ndlr] *personne n'a intérêt à les voir disparaître* », dit Laurent Bigorgne, directeur de l'Institut Montaigne²⁸.

✓ **Les réseaux d'influence**

A côté de la pression exercée par les acteurs professionnels du lobbying, nous mentionnerons également un élément important dans l'influence qu'exercent les acteurs économiques : l'existence des réseaux d'influence. Une culture et une idéologie communes baignent les élites économiques et une partie des élites politiques, qui se marquent notamment dans l'interchangeabilité de ces acteurs : nous faisons référence ici à ce que l'on nomme le pantouflage ou système des portes tournantes (le haut responsable dans une industrie se retrouve haut fonctionnaire à la Commission européenne, par exemple, ou vice-versa). Les exemples abondent et les instances européennes peinent à mettre en place autre chose que des règles formelles et molles²⁹ en la matière.

Conclusion

La question des retraites est un très bon exemple de la lutte qui se joue pour conquérir les instances démocratiques et orienter la politique des États et les esprits, tant des

²⁸ <http://www.lefigaro.fr/politique/2013/06/14/01002-20130614ARTFIG00613-ces-lobbies-qui-bloquent-la-france.php>

²⁹ VOIR le site de CEO (Corporate Europe Observatory). Et plus précisément : <http://corporateeurope.org/search/node/revolving%20doors>

politiques que des citoyens. Dans ce cadre, la question du poids des lobbies est en fin de compte celle d'une cession du pouvoir par les politiques au profit des plus riches, souvent en marge de campagnes médiatiques savamment orchestrées.

Au-delà d'un simple rapprochement, on peut parler d'une véritable symbiose entre les élites économiques et celles de la politique européenne. Partageant une communauté idéologique, elles ont tissé des alliances stratégiques dès le début des années 80, pour mettre en avant la sacro-sainte compétitivité... en détricotant toutes les couvertures sociales. Dans les faits, ce terme de compétitivité cache une autre réalité : la captation des richesses par les plus riches. Des rapports scientifiques³⁰ ou d'institutions internationales, comme le rapport de l'OIT sur la part des salaires dans la richesse créée, le confirment³¹.

Pour les lobbies, à l'œuvre en matière de retraites notamment, les instances de l'UE sont des lieux de pression privilégiés. Et ces lobbies façonnent l'opinion publique européenne, en l'absence d'un réel débat citoyen. Ils agissent à la place de la base citoyenne dont les institutions européennes sont dépourvues.

Mais au-delà des institutions européennes proprement dites, la présence (ou pression) des lobbies se marque également au niveau des nations et de leurs élus. C'est une stratégie intégrée qui est mise en œuvre pour mettre en avant certaines idées, les faire passer comme allant de soi. La pression venant de toute part, la répétition des mêmes intentions (slogans), des mêmes avertissements (menaces sur l'emploi, faillite du système...) crée en effet l'impression du

caractère évident des analyses « proposées ». C'est évidemment de la manipulation à très large échelle dont les médias portent un part de responsabilité, comme nous l'avons vu avec l'analyse d'Acrimed, pour créer un climat univoque, pour fabriquer le consentement³² face à ce qui, de l'avis général ; est perçu comme inéluctable.

Il est urgent de s'opposer plus ouvertement à ce système car la situation des plus faibles empire : « tous les salariés sont touchés, mais les plus jeunes et les plus anciens, c'est-à-dire les retraités, sont les plus pénalisés. Le capital est totalement épargné. (...) Et les femmes seules seront particulièrement pénalisées »³³.

Finalement, ce sur quoi il convient d'insister, c'est que la pensée qui domine la politique européenne n'est pas le fruit d'une analyse scientifique rigoureuse ni une génération spontanée. Elle provient de l'emprise qu'on les plus – économiquement - puissants sur la sphère publique et des moyens qu'ils consacrent à cadenasser le débat.

Christophe Cornet

³⁰La structure des salaires en Belgique. Robert Plasman, Michael Rusinek, François Rycx, Ilan Tojerow. Working paper DULBEA, 2008. <http://dev.ulb.ac.be/dulbea/documents/1235.pdf>

³¹OIT : Rapport mondial sur la part des salaires dans le PIB. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-dcomm/---publ/documents/publication/wcms_213108.pdf

³² Voir le documentaire *Manufacturing Consent: Noam Chomsky and the media* visible sur <http://www.youtube.com/watch?v=PQhEBCWMe44>

³³ Salariés et retraités en ligne de mire, Martine Bulard, Le Monde Diplomatique, septembre 2013.

ANNEXE 1

Union européenne : les principales institutions

Les institutions européennes se caractérisent par l'absence de séparation des pouvoirs : ils sont concentrés dans les mains de la Commission (qui a le monopole de l'initiative législative) et du conseil (qui se prononce, éventuellement, dans le cadre d'un mal-nommé mécanisme de codécision, avec un parlement aux prérogatives quasi-nulles). Parmi les 4 lieux de pression présentés ci-dessous, c'est le Parlement qui a le moins de pouvoirs. Il est pourtant le seul à être démocratiquement élu.

La Commission européenne

C'est l'équivalent du gouvernement du niveau européen, chargé de mettre en œuvre les décisions du parlement et les lois votées par le parlement européen, dont elle seule a l'initiative. 25000 fonctionnaires assurent son travail au sein des différentes directions générales (DG). Chaque DG est dirigée par un commissaire et elles n'ont pas toutes le même pouvoir. Les relations avec les lobbies vont parfois jusqu'à la symbiose (par exemple lorsqu'elle a poussé l'industrie à constituer un lobby, l'ESF -*European Service Forum*- dans le cadre de la négociation sur la libéralisation des services).

Le Conseil des ministres

C'est le principal organe de décision de l'UE puisqu'il est chargé d'adopter – ou rejeter - les lois proposées par la Commission. Le Conseil est constitué des ministres compétents pour traiter des questions mises à l'ordre du jour.

Le Conseil est encore plus opaque que la Commission, l'ordre du jour de ses réunions n'est par exemple jamais rendu public. Il est difficile pour les citoyens, non seulement de se retrouver dans le dédale des instances, mais même de s'informer sur le fond des dossiers traités. Il faut les

connaissances et l'expérience des experts pour y arriver.

Le Conseil européen

C'est le sommet organisé tous les 6 mois, à Bruxelles, par le pays en charge de la présidence du Conseil des ministres. Lors de ces sommets, les chefs d'États et le président de la Commission traitent de la politique à moyen et long terme de l'UE, ils ne se penchent pas sur les détails de la législation.

Le Parlement européen

Il se compose de 732 parlementaires, élus dans leurs pays. Chaque pays dispose d'un nombre fixe de représentants. Les compétences du Parlement sont assez réduites, elles donnent une bonne idée de la place qu'occupe le système démocratique au sein de l'UE. Il peut faire des recommandations, amender des propositions de la Commission. Dans certains rares cas, il a un pouvoir de codécision, il a aussi un droit de veto relativement étendu. Mais le plus souvent, le Conseil des ministres peut passer outre le Parlement et prendre sa décision... à huis clos.

ANNEXE 2

Les Chicago boys

Avec la fin de la seconde guerre mondiale, on a vu prédominer un modèle macro-économique promouvant l'intervention de l'état dans la sphère économique. Le principal penseur et acteur de cette manière de voir les choses, c'est J. M. Keynes, un économiste anglais. Ce modèle a certainement pu être mis en place pour des raisons historiques : d'abord, la crise économique des années 30 a vu naître des politiques interventionnistes des états qui furent couronnées de succès, comme par exemple le New-Deal, impulsé par le président F.D. Roosevelt, aux Etats-Unis. Puis pendant la guerre, dans la résistance,

se sont côtoyées des personnes issues de catégories socio-économiques très diverses, qui ont mené une large réflexion sur la libération des populations et leur bien-être, au-delà de la victoire. C'est ainsi que le Conseil National de la Résistance a lancé les bases de l'état-providence en Europe dès 1943, avec des personnalités aussi importantes que Jean Moulin ou Stéphane Hessel.

Si les interventionnistes ont prédominé sur la scène politico-économique occidentale jusque dans les années 70, et avec eux, l'Etat-providence, ceux qui s'y opposaient ont progressivement pris de l'importance à partir des années 60-70. Ayn Rand a par exemple publié "Les vertus de l'égoïsme" en 1964, considéré dans une étude de la bibliothèque du Congrès américain comme l'ouvrage qui, après la Bible, a le plus influencé la pensée des américains. Mais c'est Milton Friedman qui a été le fer de lance d'une théorie de l'économie au service des plus riches... et il fut le principal opposant de J.M. Keynes. Les Chicago boys sont les jeunes économistes néo-libéraux formés par Milton Friedman à partir des années 60. Ils doivent leur renommée à leur présence active auprès des opposants à Salvador Allende puis auprès du général Pinochet, auquel ils fournirent un programme économique clé-

sur-porte (plusieurs ministres de l'économie de Pinochet furent des Chicago boys). Friedman a ainsi pu parler du "miracle économique chilien", sans renier la proximité de ses Chicago boys avec les militants d'extrême droite. Le Chili fut le laboratoire grandeur nature de ses théories et son programme s'est progressivement imposé partout dans le monde : rejet de l'intervention de l'état dans l'économie, sauf pour servir les intérêts privés, privatisation des entreprises publiques, coupes dans les dépenses sociales, suppression des barrières douanières et des obstacles à l'activité économique, concentration des richesses, soumission des travailleurs et destruction des syndicats, néo-colonialisme,...

Les années 80-90 ont vu l'apogée du modèle des Chicago Boys : les politiques néo-libérales, et ... le fameux TINA de Margareth Thatcher (There Is No Alternative, il n'y a pas d'alternatives). Le modèle est puissant et les lobbies industriels en font la preuve mais après TINA est venue TATA (There Are Thousands of Alternatives, il y a des milliers d'alternatives) et ça, Vivre-Ensemble le vit et le promeut chaque jour.